



Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Geispolsheim

Objet : Demande d'information sur le remembrement en cours de l'espace agricole de Geispolsheim

Monsieur le Maire,

Un remembrement consiste à regrouper les parcelles dispersées des exploitants agricoles en terrains plus grands. Ce processus, général en France (et ailleurs), a démarré dans les années 1950. Il a accompagné la mécanisation de l'agriculture en permettant à des engins de plus en plus volumineux et lourds d'évoluer sur des espaces de taille croissante. Si les rendements agricoles s'en sont trouvés augmentés, les conséquences ont été également une diminution massive du nombre d'agriculteurs et une dégradation dramatique de la biodiversité et des paysages.

Le remembrement actuel est le troisième pour Geispolsheim, après ceux de 1953 et 1990. Il est motivé par la construction de la rocade sud qui a fait disparaître sous l'asphalte 19 hectares de terres agricoles. Le but est de répartir plus équitablement cette perte, sur une surface plus étendue (900 hectares pour notre commune, situés tout autour du village) et donc un nombre plus important de propriétaires et d'exploitants.

Les associations de protection de la biodiversité et du climat (ANR, Alsace Nature, ...), soutenues par *Naturellement solidaires*, ont saisi l'opportunité de ce grand "déménagement foncier", où chaque parcelle est susceptible d'être relocalisée, pour corriger partiellement les effets néfastes des remembrements antérieurs sur la biodiversité et le paysage. Elles ont formulé des propositions concrètes (à retrouver en détail sur le site internet de l'Association Nature Ried de Geispolsheim¹) concernant la conservation du Grand hamster, espèce strictement protégée au niveau européen, la plantation d'un réseau de haies dans la zone des grands champs et la sanctuarisation d'une bande naturelle de dix mètres de large sur chaque rive de l'Ehn. La surface requise par ce plan est de 20 hectares (sur 900, soit 2,2 %), à prélever possiblement sur les terrains communaux, propriété collective des habitants de la commune.

Compte tenu de l'importance de ce remembrement pour le cadre de vie des citoyens, la restauration de la biodiversité, la protection du climat, **nous demandons à Monsieur le Maire de bien vouloir organiser une soirée publique d'information** afin de répondre aux questions de tous et, notamment, celles-ci :

- Où en est-on dans ce processus long et complexe ?
- Quel accueil pensez-vous réservé aux propositions du monde associatif ?

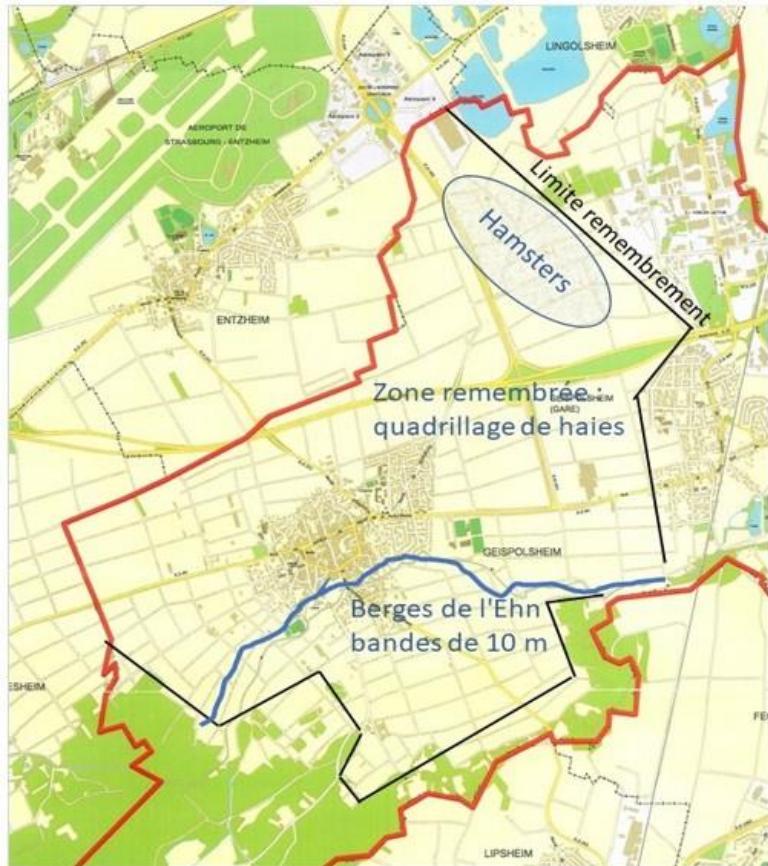
Dans l'espoir d'une réponse favorable à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Association Naturellement Solidaires

Copie à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

.../...

¹ http://www.natureriedegeispolsheim.fr/wa_files/remembrement_propositions_anr.pdf



Représentation schématique des propositions des associations de protection de l'environnement dans le cadre du remembrement en cours : protection de la zone à hamsters, introduction de haies aux multiples intérêts écologiques et paysagers dans le "désert agricole" et extension de la zone naturelle des rives de l'Ehn. En rouge, les limites du ban communal. En noir, limites de la zone soumise au remembrement.



Paysage nu et monotone, typique d'une zone déjà largement remembrée (entre Village et Gare) qu'il s'agirait de restructurer par des haies aux multiples fonctions bénéfiques : stockage de carbone, coupe-vent, refuges de faune et flore, régulation de la ressource en eau, protection des sols et de l'air contre les pesticides.